

## CDEA en bref août 2013 – NOUVEAUTÉ CONCERNANT LA FORMATION EN EXPÉRIMENTATION ANIMALE

### CONTENU DE LA FORMATION EN EXPÉRIMENTATION ANIMALE

La formation en expérimentation animale\*, qui est obligatoire pour tous les utilisateurs d'animaux, consiste en trois parties:

Partie 1 : **tronc commun**;

Partie 2 : **fonctionnement local** du Comité de déontologie de l'expérimentation sur les animaux (CDEA);

Partie 3 : **module pratique** de l'espèce utilisée : veuillez contacter *Mme Céline Leblanc* ([celine.leblanc@umontreal.ca](mailto:celine.leblanc@umontreal.ca)) de la Division des animaleries pour votre inscription.

Lorsque la formation est réussie avec succès, une certification officielle du CDEA, reconnue par le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA), vous est transmise.

\* Une formation théorique et un module pratique suivis dans une autre institution pourraient être considérés comme équivalents à la formation offerte par le CDEA. Si vous avez suivi une formation à l'externe, veuillez transmettre au CDEA la description du contenu et la preuve de réussite de la formation suivie.

### FORMATION PLUS ACCESSIBLE

Afin de rendre la formation en expérimentation animale accessible à tout moment de l'année, le tronc commun et le fonctionnement local du CDEA sont désormais offerts entièrement en ligne sur l'interface StudiUM.

**\*\*\*Vous serez contactés dès cet automne pour votre inscription \*\*\***



### TRONC COMMUN MIEUX ADAPTÉ AUX DIFFÉRENTS TYPES D'UTILISATEURS

Huit modules du CCPA communs sont à suivre pour tous, ainsi que des modules spécifiques en fonction de la catégorie d'animaux utilisés. En tout, trois examens différents sont disponibles, selon la catégorie d'animaux utilisés.

Animaux d'animalerie (vivarium)	Animaux de ferme	Animaux de la faune
Huit modules du CCPA communs sont à suivre pour tous		
Quatre modules spécifiques aux animaux d'animalerie	Trois modules spécifiques aux animaux de ferme	Modules animaux de la faune à venir
EXAMEN tronc commun animaux d'animalerie	EXAMEN tronc commun animaux de ferme	EXAMEN tronc commun animaux de la faune

N'hésitez pas à contacter le CDEA pour toute question relative à la formation en expérimentation animale :

Courriel : [cdea@umontreal.ca](mailto:cdea@umontreal.ca)

Secrétariat : Mme Marie-Pier Racine, poste 5757.

Coordonnatrice : Mme Sophie Dubuisson, poste 6830.